



Département de l'Isère
(38220)

Le 28 août 2023

Mesdames PLENET Cyrille
CABRERA Sandra
GENDUSO Christine
LO CICERO Katy
MEYNET Grégoire
PLATEL Marie-Thérèse
SAMMARTINO Patricia
TOMAS Nathalie

Messieurs BETTENDROFFER Denis
DAVID Jean-Claude
FIAT Gilles
GOTTI Christophe
MATHIEU Christian- Albert
MATHIEU Christian-Château
PLATEL-BENIT Guillaume

Copie à : Madame BARANCOURT

Madame, Monsieur, membres du Conseil municipal de la commune de Séchilienne, êtes priés d'assister à la séance du Conseil Municipal, qui aura lieu le :

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023
À 19 H 00 - Salle du conseil de la Mairie

Considérant l'obligation de réunir le Conseil municipal au moins une fois par trimestre comme indiqué dans les Articles [L. 2121-7](#) à [L. 2121-22](#), [L. 2121-23](#) à [L. 2121-25](#), [L. 2121-27](#) et [L. 2121-27-1](#) du CGCT, une convocation est adressée ce jour à l'ensemble du Conseil municipal.

Néanmoins, aucune délibération ne présente un caractère d'urgence et toutes exigent encore de la préparation : adoption de changement de nomenclature comptable, adoption du Plan Climat métropolitain, renouvellement des tarifs du marché 2024, etc...

Le Conseil se réunira donc pour examiner les dossiers et questions en cours.

Dans l'attente de cette rencontre, je vous exprime mes salutations les plus respectueuses.

Fait à la mairie, le 28 août 2023

Le Maire, Cyrille PLENET